



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA LYON-CORBAS

BLOCAGE DE LA MALC

RÉPONSE DU DI

Le mouvement social initié par les organisations syndicales représentatives de la MALC a rassemblé un bon nombre de collègues devant la porte. Tout service confondu était présent.

UN GRAND MERCI à celles et ceux qui se sont mobilisés ce jour.

Pour rappel, nous dénonçons la surpopulation pénale, les conditions de travail des collègues et la suppression des postes d'ANT au sein de notre établissement.

Ce signal d'alarme a permis de dénoncer les limites de fonctionnement de notre établissement auprès de nos Directions et des magistrats.

Après cette journée de blocage, nous prenons acte de l'engagement du Directeur Interrégional envers les personnels:

- 80 transferts de détenus

- La priorisation des ANT de la MALC sous réserve que le budget le permette.

Ces transferts nous permettront de « souffler » 2 voir 3 semaines en tout et pour tout et le maintien des ANT favoriserait un fonctionnement des différents services administratifs avec plus de sérénité.

Nous attendons également une prise de conscience de la part des tribunaux sur la surpopulation pénale.

Le bureau local FO Justice restera vigilant quant à la mise en place de ces transferts et suivra de près le devenir de nos ANT.

Le bureau local FO Justice prendra ses responsabilités, si cette situation catastrophique devait se répéter dans les semaines à venir.



@ :fo.lyoncorbas@gmail.com



:04-72-48-36-26

SL FO Justice Lyon-Corbas

Le 12 février 2025

